

seule conclusion que je puisse en tirer, c'est qu'en l'absence du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker), le parti conservateur a tenté de se hisser au pouvoir sur le dos de la Gendarmerie royale.

Étant donné sa longue association avec les députés de notre côté de la Chambre, le député sait parfaitement, j'en suis certain, que nous avons beaucoup d'estime pour la Gendarmerie royale du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Neil: Nous sommes fiers de ce corps policier qui est un des meilleurs du monde.

Si le ministre consulte le harsard, il constatera que les questions ont porté sur la responsabilité ministérielle. Le gouvernement a tenté de faire croire, avec l'appui de certains media, que tels n'étaient pas nos motifs. Je suis déçu que le ministre qui a autant d'estime que moi-même pour la Gendarmerie royale, porte pareille accusation qui peut seulement engendrer plus de confusion parmi la population au sujet de l'attitude du Parlement envers la Gendarmerie.

En qualité de critique du Nord canadien pour l'opposition officielle, j'avais espéré que le ministre de l'Industrie et du Commerce parle des projets de son ministère en vue d'atténuer les problèmes économiques des Territoires du Nord-Ouest. Il est conscient, je sais, des problèmes auxquels doivent faire face les petites entreprises et les travailleurs dans cette région, car d'après les comptes rendus de son voyage dans le Nord, il semble s'intéresser à cette région et se préoccuper vraiment de ses problèmes.

Cette assistance pourrait prendre la forme de dégrèvements fiscaux ou de programmes que son ministère pourrait instituer—je déplore incidemment que le ministre ne soit pas ici ce soir. J'espère, monsieur l'Orateur, que le ministre aura des entretiens avec le nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) de même qu'avec le ministre des Finances pour voir quelles mesures on pourrait prendre pour atténuer la grave crise économique à laquelle les entreprises de la vallée du Mackenzie font face.

En terminant, je tiens à rappeler que le Canada a peut-être le potentiel le plus riche au monde. Le potentiel, toutefois, qu'il s'agisse de ressources, de main-d'œuvre ou d'autre chose, n'est d'aucune valeur quand on manque de leadership, un leadership qui puisse insuffler un sentiment de fierté nationale chez chacun des Canadiens d'un océan à l'autre; un leadership qui puisse créer un climat économique susceptible de donner aux hommes d'affaires, grands et petits, la confiance nécessaire pour investir dans notre grand pays et y créer des emplois, non seulement pour le grand nombre des chômeurs, mais pour les nombreux jeunes qui sortent chaque année des écoles et qui pour l'instant, n'ont pas grand avenir devant eux. Nous n'avons pas actuellement ce genre de leadership et rien n'indique que la situation changera dans un avenir prévisible. Le Canada jouit d'un grand potentiel. Le bill à l'étude, que le ministre des Finances a qualifié de mini-budget, fera bien peu, sinon rien du tout, je le crains bien, pour améliorer la situation.

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais que vous n'hésitez pas à me rappeler à l'ordre si jamais dans le cours de mon propos je m'éloignais du sujet. J'espère que je l'accepterai de meilleure grâce que le premier ministre (M. Trudeau) cet après-midi lorsque Votre Honneur l'a rappelé à l'ordre pour avoir fait une déclaration non fondée. C'est là une imprudence qui ne m'étonne guère de la part du

Impôt sur le revenu

premier ministre, mais qu'aucun autre député ne se permettrait et je tiens à ce que mes propos soient bien consignés au compte rendu.

Des voix: Bravo!

M. Brisco: Après avoir signalé ce comportement étonnant, je vais passer maintenant au bill C-11.

A mon avis, il représente bien le genre de politiques fiscales que le gouvernement pratique à l'endroit de l'industrie et des provinces. L'impôt sur l'exploitation minière qui remonte à 1974 a été un sujet d'affrontement qui montre clairement que cet impôt revenait de plein droit aux provinces. Mais avec l'intervention du gouvernement fédéral et l'attitude belliqueuse de l'ancien ministre des finances, John Turner, qui voulait absolument croiser le fer avec les provinces, nous constatons aujourd'hui que l'industrie minière de la Colombie-Britannique et de l'Ontario est imposée à 110 p. 100. Or, le gouvernement vient se plaindre que cette industrie ne fait pas sa part et qu'elles ne font pas preuve de civisme. Nous avons entendu dire que la société INCO s'était mal comportée, mais dans un contexte différent.

● (2122)

De par sa nature même, l'industrie minière prend beaucoup de temps à se mettre en branle. Il lui faut du temps pour mettre les gisements en valeur. Il faut de l'argent pour la prospection ainsi qu'un personnel hautement qualifié. Les Canadiens ont cessé de faire confiance à ce secteur à cause des taxes que le gouvernement lui a imposées. Les Canadiens trouvent qu'il n'est pas très avantageux de soutenir les entreprises entièrement canadiennes en achetant des actions, parce que les sociétés minières doivent payer des taxes allant jusqu'à 110 p. 100 dans certains cas, et ce, grâce à la politique fiscale du gouvernement.

L'industrie minière n'est pas la seule victime du gouvernement. Cet après-midi, j'ai écouté ce que le président du Conseil du Trésor (M. Andras) a dit à propos de notre produit national brut. J'ai été quelque peu déçu qu'il n'ait pas parlé de l'industrie forestière, une industrie extrêmement importante du point de vue de son apport au produit national brut, qui dépasse ceux de l'industrie minière et de l'industrie agricole pris ensemble. Cette industrie est importante à cause de la très forte concentration de bois d'œuvre sur tout le territoire. Notre pays est recouvert en très grande partie de bois d'œuvre. Voilà que nous avons une industrie qui a l'appui du gouvernement sous forme d'un système de taxation régressif et aussi d'une absence totale de politique forestière nationale. Il n'y a absolument pas de politique forestière à l'égard de la première industrie canadienne.

Je lisais l'autre jour les observations que le sénateur Marchand, ancien ministre responsable des pêches, des forêts et de l'environnement, a faites au comité permanent. Il signalait que le Conseil économique du Canada avait exprimé des inquiétudes du fait que le Canada n'avait pas de politique forestière. Il s'est dit d'avis qu'il faudrait y songer. Il a formulé le vœu que le prochain ministre chargé de l'environnement adopte une politique forestière nationale et qu'il ait l'occasion de la présenter à la Chambre.

Nous avons eu quatre ministres de l'environnement et nous avons maintenant un ministre d'État chargé de l'environnement (M. Marchand) qui a exprimé l'avis qu'il fallait faire quelque chose pour l'industrie forestière. Lorsqu'il tient un